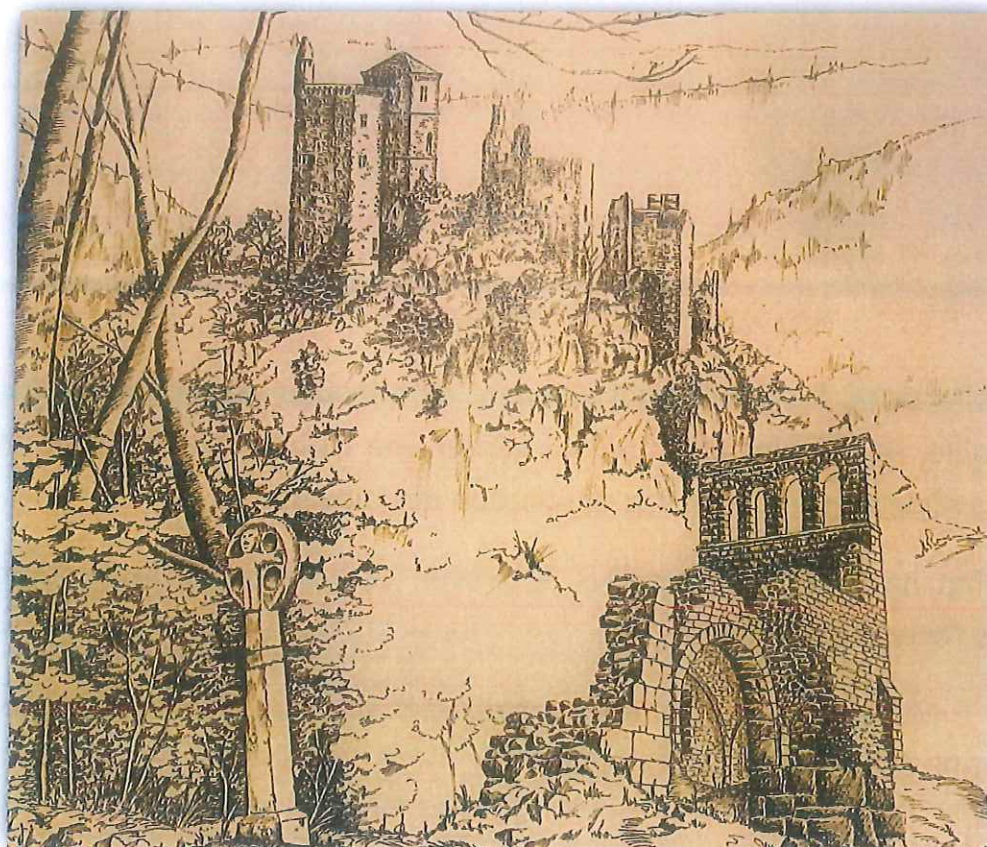




BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT GENIEZ Ô MERLE

JANVIER 2024





LE MOT DU MAIRE

LIONEL JEAN

Chers concitoyens,

Comme vous le savez, les années qui viennent de s'écouler ne ressemblent pas à un long fleuve tranquille. Néanmoins nous devons garder une vision optimiste tout en faisant face aux nouvelles réglementations et à la diminution des moyens.

Cet état de fait nous oblige, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir malgré tout.

Saint Geniez ô Merle est en capacité, en maîtrisant son fonctionnement et en ciblant ses investissements, d'être serein pour l'avenir.

C'est dans cet esprit que nous avançons, que nous avons répondu à vos sollicitations avec nos moyens d'aujourd'hui.

Je remercie mes adjoints, mes conseillers et nos agents communaux pour leur implication et leur excellent travail réalisé tout au long de l'année.

Avant de terminer j'aurai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2023 et à leur famille.

Bonne lecture de ce bulletin municipal, je reste à votre écoute en attendant de nous retrouver au traditionnel repas des aînés le 07 Avril au foyer rural.

Je vous souhaite, ainsi que tous les membres de mon Conseil Municipal une très bonne année 2024.

LES REALISATIONS ET EVENEMENTS DE L'ANNEE 2023

1/ Les travaux effectués

A Laval : Soutènement de la voirie du village avec traitement des eaux pluviales, réfection partielle de toute la côte de Laval ainsi que le traitement des racines pour un montant de 89000 € TTC dont 19 000€ au titre de la DETR (dotation de l'état) et de 6 500€ d'aide du Département. Considérant les intempéries, la finition sera reportée au printemps 2024.



A Chassagne : Sur le chemin de la Bessade, la réfection des coupes d'eau et l'empierrement aux endroits nécessaires ont été réalisés par l'entreprise Ausset.

Au Vert : Réfection et soutènement de la voirie et du mur par Eric, notre agent communal.



Au gîte de Sermus : La pose de lambris dans les deux chambres du dernier étage avec l'isolation et l'abaissement du plafond, ont été effectués par Bruno LASSUDRIE pour un montant de 7 022€ dont 35% d'aide du Département.

Au cimetière de Soult : le nettoyage des murs ainsi que le piquetage des joints ont été réalisés par Eric MEILHAC du service technique. Le jointoiment sera aussi effectué aux beaux jours par ses soins. Les joints seront de couleur ton pierre à la chaux, couleur d'origine.

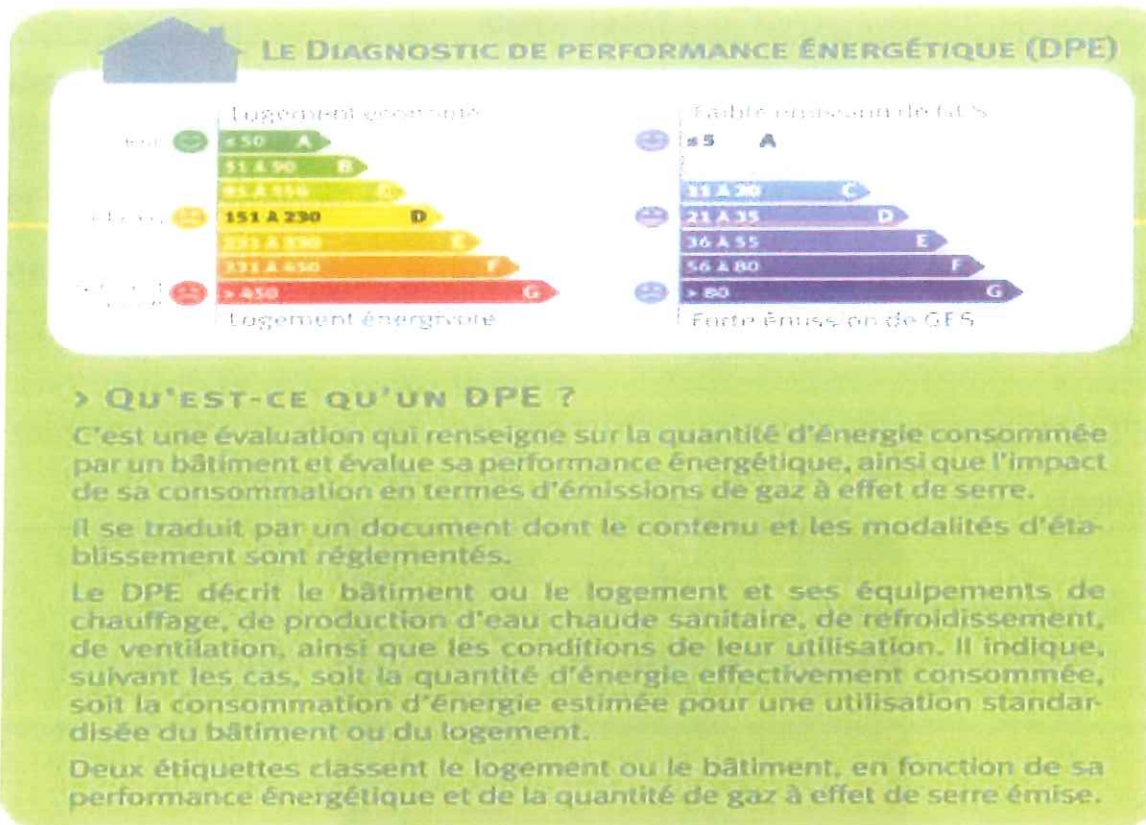


Au presbytère : Pose d'un conduit de cheminée par Ludovic MANAUD dans le petit logement pour 3 926.40€ TTC et d'une trappe de visite réalisée par Gerald VIGNAU pour 198€.

Ces 2 logements communaux étaient classés en G, note du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), mais grâce à l'isolation et à la pompe à chaleur mise en place, le petit logement est à présent classé en E et le grand logement en D.

➤ A savoir qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- les logements classés en G sont interdits à la nouvelle location et les loyers gelés pour les locations en cours.
- les logements temporaires ne sont pas concernés par ces obligations.



A la Mairie : L'isolation complète des caves et des greniers est terminée. Elle a été réalisée par ISO INTER d'Objat pour un montant de 3 707€ TTC. Une aide sera demandée au Département à hauteur de 35%.

La rénovation nécessaire du couloir d'entrée et du secrétariat de la mairie, à la suite d'un dégât des eaux, a été effectuée par l'entreprise BOURGEOIS- LACOMBE pour un montant de 3 155€. S'ajoutent des travaux d'électricité et de luminaires réalisés par l'entreprise Laurent BLANCHE pour un montant de 398€.

2/ Les « incontournables »

Le fauchage de nos routes et chemins a été réalisé par l'entreprise QUEILLE Romain de Reygades pour un montant de 7 640€.

L'élagage des arbres du bourg, de Sermus et d'un arbre au village de Lacombe a été réalisé par l'entreprise MONS Vincent de Camps pour un montant de 1 140 €.

A noter que la location d'une nacelle a été nécessaire.

3/ Les achats

Au Vert : Achat d'un terrain à Mme TEULET Odylle. Ce terrain correspond à l'assiette du château d'eau du Vert. Durant le mandat de Mme BOUSSU un bornage avait été réalisé et payé par la commune. En 2023 ce dossier est finalisé, la vente actée pour un montant de 1 315€, honoraires du notaire en plus.

Achat d'une balayeuse de voirie pour 4 500€ avec une aide de 40% accordée par le Département.



4/ Les investissements obligatoires

A Soult : Réalisation de contrôles périodiques de l'électricité, du gaz et des chaudières du foyer, de l'église et de la mairie par l'entreprise VERITAS. Ces diagnostics permettent de connaître et de prioriser les travaux qui s'avèrent nécessaires.

Pose d'une alarme incendie au foyer rural avec la mise aux normes de l'électricité (prises remplacées ou supprimées) par l'entreprise BLANCHE Laurent pour un montant de 6 340€ TTC. Ces travaux bénéficieront d'une aide du Département de 1 400€.

5/ Les Ressources Humaines

Eric MEILHAC, notre agent technique communal sera absent pour des raisons médicales pendant 4 mois environ à compter du 19 Février. Nous lui souhaitons une bonne convalescence et un prompt rétablissement.

Il sera remplacé en CDD à temps complet soit 35h/semaine, par M. Cédric PLUMAUZILLE à qui nous souhaitons la bienvenue.

Comme chaque année, la Commune recrutera un agent saisonnier en soutien à Eric, n'hésitez pas à déposer vos candidatures en mairie.

6/ L'événementiel de notre Commune

Le repas des anciens : Au mois d'avril 2023 s'est déroulé ce moment de retrouvailles et de dégustation d'un bon repas entre aînés et l'équipe municipale. Les nouveaux arrivants de l'année sont conviés à ce repas, ce qui permet de faire connaissance et de donner du lien dans nos relations de voisinage.



Les commémorations officielles : le 8 mai et le 11 Novembre 2023

- Le 8 mai 2023



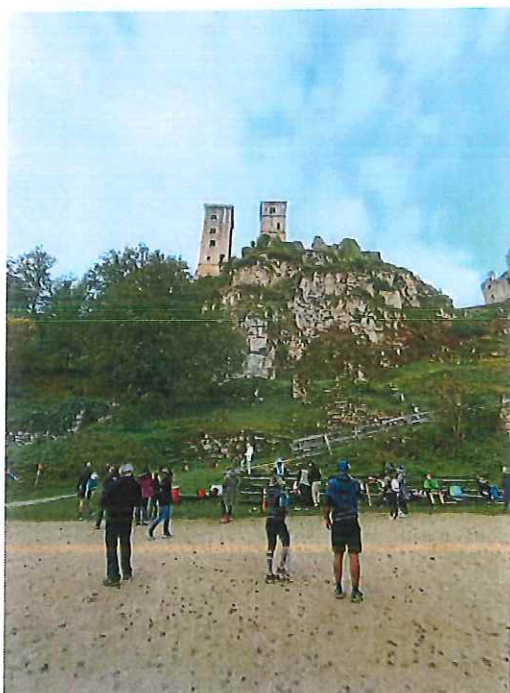
- Le 11 novembre 2023



Chaque année, nous rendons hommage aux soldats morts pour la France avec les élus et les habitants de Saint Cirgues la Loutre.

🚩 Le pot de l'amitié des habitants de Saint Geniez ô Merle offert par la Mairie a lieu chaque année depuis 2 ans au mois d'Août. Cette rencontre permet de se retrouver pour certains , de faire connaissance pour d'autres autour d'un délicieux buffet. La bonne humeur et la décontraction règnent pendant cette rencontre appréciée de tous.

🚩 Le X Trail 2023 - Septembre 2023



A l'instar des années précédentes, la rencontre entre les sportifs et les bénévoles s'est déroulée sous le soleil.

Un évènement sportif qui donne le sourire ...



Le Noël 2023 :

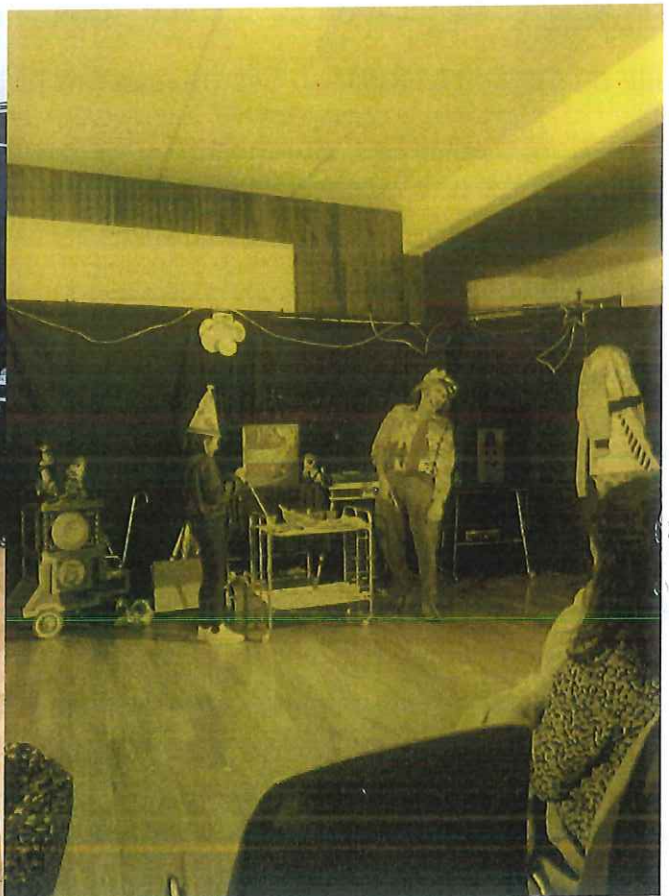


Le Père Noël était de passage le 8 décembre 2023 au Foyer Rural de St Geniez, il a gâté et ravi tous les enfants de St Cirgues et de St Geniez.

Le spectacle de « Monsieur Poï » a enchanté les petits et les grands qui ont participé aux tours de magie, aux jongleries et aux chansons de ce clown sympathique.



**Nous nous sommes donné rendez-vous à Saint Cirgues la Loutre
pour le Noël 2024 ...**





➤ La voirie

A Lacombe : Prochain programme de voirie concernant la route empierrée qui monte au Puy Fel, de chez JC. SIRIEIX à l'habitation de G. MANAUX.

Route du Cros : Programme de voirie du carrefour de la « Croix » au fond du village de Cros.

A Chaumeil : Réouverture du chemin rural de Chaumeil par l'entreprise SIRIEX Kevin.

Au vieux bourg : Projet de mise en sécurité du talus sous la vieille église (glissements de terrain récurrents). Les devis sont en cours.

➤ Les Travaux prévisionnels

A la Mairie : Rénovation du secrétariat de la mairie, du bureau du Maire, des WC et de la salle du Conseil Municipal. Ces travaux ont pour but l'amélioration de ces locaux en matière d'isolation, d'éclairage, d'archivage et de confort de travail ergonomique et acoustique. Une enveloppe de travaux de 40 000€ TTC est prévue avec une aide du Département à hauteur de 16 000€.

Les plans ont été réalisés par l'atelier d'Architecture de Nathalie FOURTET de St Julien aux Bois.

Au Gîte de Sermus : Projet du tubage de la cheminée. En effet des fumées s'échappent dans les différentes pièces des étages.

Au Vert et à Soult : Un devis pour étanchéifier les réservoirs d'eau sera réalisé durant le 1^{er} semestre 2024.

Au vieux bourg : Achat de terrain autour de la vieille église et création d'un parking au bord de la route communale pour les visiteurs. Les devis sont en cours.

DEFENSE INCENDIE : Pour mémoire, depuis 2015, la défense extérieure contre l'incendie relève de la responsabilité communale. Le maire doit s'assurer de l'existence et de la suffisance des ressources en eau pour lutter contre l'incendie, au regard des risques à défendre et de la disponibilité des points d'eau destinés uniquement à cet usage.



Exemple
de
défense
incendie

Sur notre commune, selon l'avis du SDIS (**S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours), 6 réserves d'eau à minima devront être posées, soit 60m³ réglementaire soit 120 m³ selon le besoin. Ce schéma d'implantation des équipements se justifie par l'étendue et de la répartition géographique des constructions de notre territoire communal.

Le positionnement prévisionnel des défenses incendie sera effectué en accord avec le SDIS de la Corrèze, en effet les aides ne pourront être perçues que si le SDIS valide les emplacements.

La Commune pourra prétendre à des aides d'état à hauteur de 35% de son prix mais aussi à une aide du Département de 4 500€ par défense incendie.

Monsieur le Maire sera amené à rencontrer les propriétaires concernés afin d'acheter entre 150 et 400 m² de terrain environ par ouvrage, en fonction de la typologie du terrain et de sa facilité d'accès.

Ce qui revient à dire que le reste à charge pour la commune d'une défense incendie serait de 1 980€ à 3 420€ selon la taille, avec la TVA récupérée, au regard du prix qui varie entre 18 000€ et 22 000€ TTC achat du terrain compris.

La commune programme cette année, la pose d'une défense incendie de 120 m³ entre le Vieux Bourg et Sermus, à la route de Vaur Lacoste.

RGPD : Règlement Général de la Protection des Données. Il s'agit d'une disposition obligatoire depuis 2018 concernant la gestion des données personnelles d'un individu.

Deux obligations incombent aux entreprises gérant les données personnelles :

- Nommer un délégué à la protection des données.
- Etablir un registre de toutes les données personnelles traitées.

Le Conseil a délibéré pour être accompagné par l'entreprise SAS GAIA de Brive la Gaillarde pour un montant de 418€ HT la première année et ensuite 269€ HT pour le suivi annuel.



BON A SAVOIR

Groupement forestier de Sault : La SAFER a vendu ses parts par obligation car elle n'avait pas légalement le droit de perdurer plusieurs années dans un groupement forestier. Comme personne ne s'est porté acquéreur de ces parts, le groupement forestier afin d'indemniser la SAFER a dû céder des actifs, c'est-à-dire des parcelles de terrain au Groupement Papiluc qui voulait en acheter. Actuellement, la Commune est majoritaire dans le Groupement Forestier de Sault à hauteur de 51%.

Assainissement : En 2023, vote du Conseil pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement du village de Rouzeyrol afin de répondre d'une part aux obligations de la Commune et d'autre part à une pollution avérée par les contrôles annuels.

L'étude doit avoir lieu en 2024 mais aussi la création d'un budget annexe assainissement du village de Rouzeyrol.

Maison France Services à 10 minutes de chez nous: Vous trouverez dans ce bulletin municipal plusieurs informations dont un document expliquant les services disponibles à St Privat, (santé, famille, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique)

France rénov' : L'ensemble des informations utiles se trouve sur internet à l'adresse suivante : france-renov.gouv.fr (*attention uniquement ce site internet*) ou tout simplement à la maison France Services de St Privat.

La Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne vous accompagnera aussi au travers de l'OPAH gratuitement. SOLIHA opérateur habitat corrézien spécialisé, agréé par l'Anah et agréé « Mon accompagnateur Rénov' » par l'Etat. Tel: 05 55 20 58 65.

Le matériel « Dispositif de Recueil » vient d'être installé dans la salle de réunion de la mairie de Saint Privat ; ce matériel permet d'établir les cartes d'identité et les passeports sur rendez-vous les lundis et les vendredis. Le service sera opérationnel en début d'année.

Les permanences de la Maison de Santé Communale à Saint Privat



Pour mémoire :

L'arrêté préfectoral de juillet 2023 porte obligation de débroussaillage autour des bâtiments, des maisons. En aucun cas, il s'agit de réaliser des coupes rases mais de tout faire pour limiter la propagation en cas de feux. L'ensemble des informations concernant ce sujet est disponible sur le site internet de la commune. <http://www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr/>

Si vous désirez recevoir par mail nos documents et parutions, transmettez-nous votre adresse électronique et nous vous les adresserons par mail. Pour mémoire l'adresse mail de la mairie est : st.geniez.o.merle@wanadoo.fr

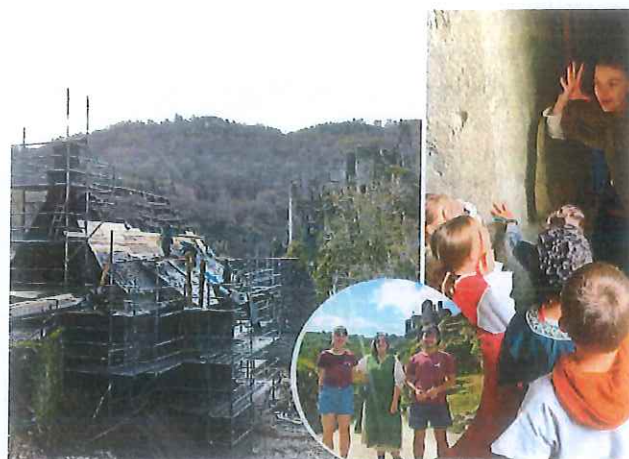
- **Transport pour le marché de st privat :**

Il convient de s'inscrire auprès des cars de la Xaintrie (au moins la veille) afin de bénéficier d'un transport gratuit. Tel: 05 55 28 26 73

Attention, les administrés qui ne possèdent pas de boîtes aux lettres pourront récupérer le bulletin municipal aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Les Tours de Merle en 2023 :

En 2023 les Tours de Merle ont ouvert leurs portes à grand nombre de visiteurs durant toute la saison, puisque c'est plus de 23 000 vacanciers qui sont venus s'émerveiller devant ces grandes dames de pierre, vigies de la Xaintrie. Petits et grands ont pu découvrir l'histoire des lieux en arpentant les chemins des Tours de Merle en visite libre, guidée, théâtralisée ou dans la peau d'apprentis archéologues, en journée et en soirée ou encore en s'amusant devant les farces médiévales des chevaliers du Cercle d'Escrime, présents pendant près de quatre semaines cet été et qui reviennent avec un tout nouveau spectacle en 2024 !



Cette fin de saison a également signé un renouveau pour les Tours de Merle puisque début septembre, la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne a engagé des travaux de réaménagement d'une partie du village d'accueil, travaux financés par le fonds européen FEADER, le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne. Pour améliorer l'accueil et l'expérience des visiteurs, un tout nouvel espace de billetterie-boutique dans la maison Esturgie, de nouveaux sanitaires et un espace de médiation et d'accueil des scolaires dans l'ancienne boutique verront prochainement le jour à l'entrée du site. Une nouvelle charte graphique, un nouveau logo et un nouveau site internet viendront compléter ces grands changements et marqueront le début d'une nouvelle aventure aux Tours de Merle dont les portes ré ouvriront le 7 avril 2024.

Prenons soin de notre monument – 3^{ème} édition

Si vous souhaitez prendre part au réveil printanier d'un monument historique exceptionnel et contribuer à la sauvegarde des Tours de Merle et de ses pierres chargées d'histoire, rejoignez-nous **le samedi 23 mars** pour une grande journée de nettoyage participatif. De 9h à 16h, pique-nique partagé offert. Informations et réservation sur contact@toursdemerle.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS :



 **Le 30 Mars 2024 à 11h 00** Chasse aux œufs à St Geniez ô Merle

 **Le 07 avril 2024 à 12 h00** Repas des aînés au Foyer Rural

 **Le 19 août 2024 à 18 h00** Pot de l'amitié au Foyer Rural



L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2023

- **1 Naissance :** Florian George TULLY REALL le 21/11/2023
- **1 Mariage :** SIRIEIX Dimitri et PANTENE Magalie le 12 juin 2023
- **3 Décès :** MANAUX Charlotte de Lacombe le 26/01/2023

JURBERT Jean-Paul de Soult le 3/03/2023

BREUIL Joseph du Puy la Fourche le 22/09/2023



➤ **En résidence principale**

M. et Mme OLLAR à Laval

M. et Mme FRAMERY à La Combe Mauve

Mme Nadine MANAUX à Lacombe

Mme Monique GASQUET au Vert

➤ **En location ou en résidence temporaire**

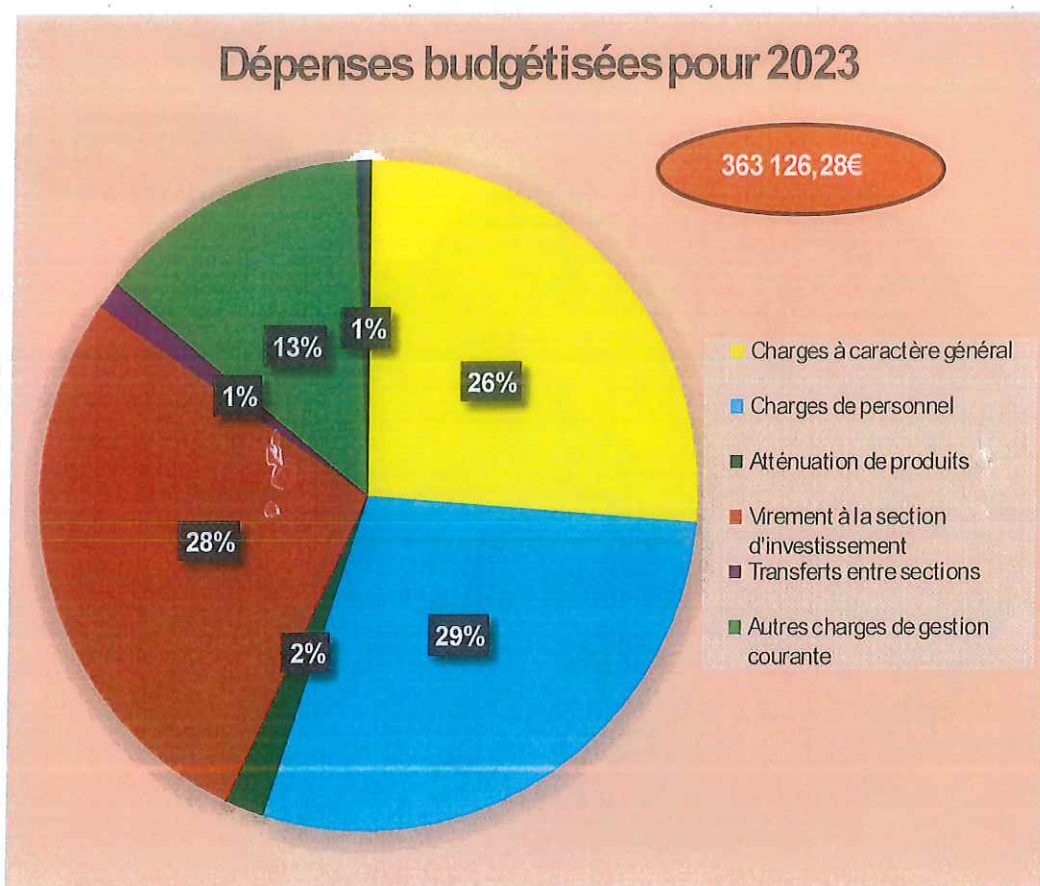
Mme BOUE-CAMPA Martine à Lacombe (locataire de Mme Lacoste née Gary Carine)

M. ARMAGNAC à Soult (maison CHARBONNEL Eugène)



LE BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement	Réalisées en 2022	Budgétisées pour 2023
Charges à caractère général	75 584,66 €	95 454,28 €
Charges de personnel	105 090,90 €	104 160,00 €
Atténuation de produits	5 988,00 €	7 000,00 €
Virement à la section d'investissement	- €	100 352,00 €
Transferts entre sections	3 950,67 €	5 000,00 €
Autres charges de gestion courante	80 385,54 €	48 410,00 €
Charges financières	3 745,30 €	2 750,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	-
TOTAL DEPENSES	274 845,07 €	363 126,28 €



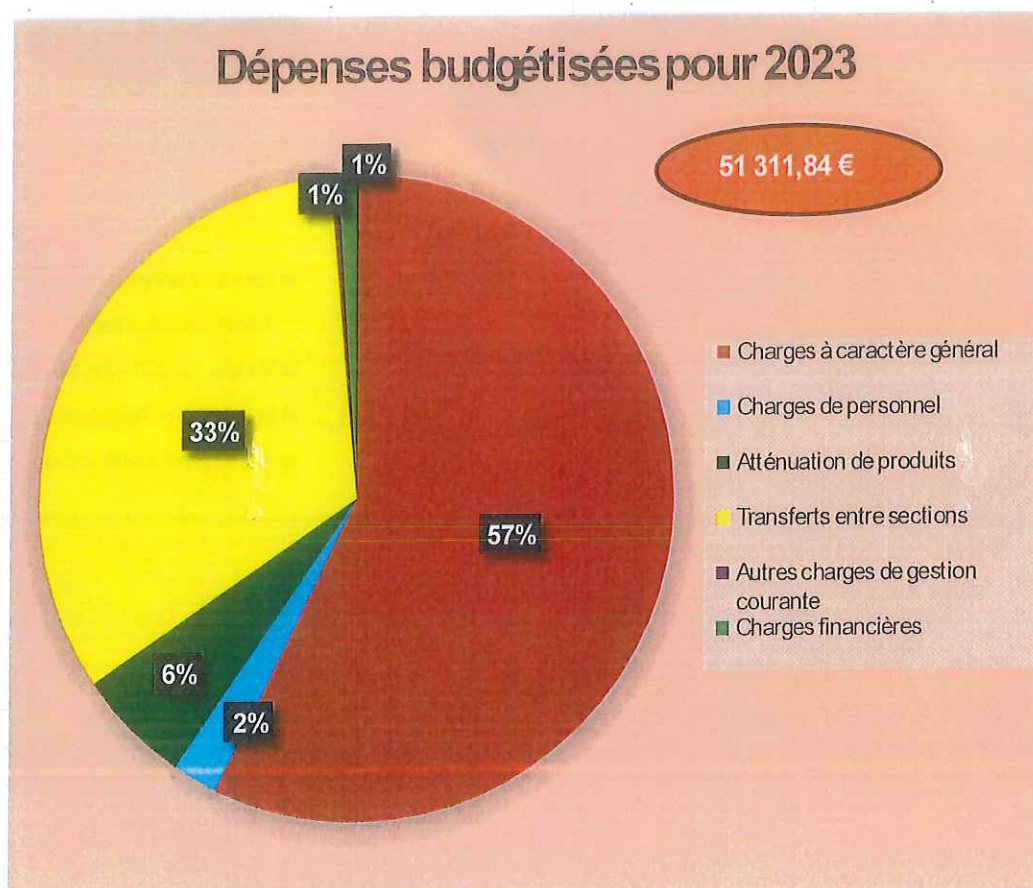
LE BUDGET COMMUNAL

Recettes de fonctionnement	Réalisées en 2022	Budgétisées pour 2023
Résultats de fonctionnement reporté	- €	51 142,28 €
Atténuation des charges	2 327,24 €	100,00 €
Produits des services	2 244,49 €	2 180,00 €
Impôts et taxes	199 244,46 €	199 236,00 €
Fiscalité locale	17 935,00 €	17 935,00 €
Dotations et participations	85 976,12 €	77 662,00 €
Autres charges de gestion courante	13 575,71 €	14 871,00 €
Produits exceptionnels	9 239,77 €	-
TOTAL RECETTES	330 542,79 €	363 126,28 €



LE BUDGET SERVICE DES EAUX

Dépenses d'exploitation	Réalisées en 2022	Budgétisées pour 2023
Charges à caractère général	13 742,33 €	29 380,84 €
Charges de personnel	1 185,62 €	1 200,00 €
Atténuation de produits	2 680,00 €	3 000,00 €
Transferts entre sections	16 684,77 €	17 000,00 €
Autres charges de gestion courante	-	200,00 €
Charges financières	529,08 €	501,00 €
Dotations aux amortissements	-	30,00 €
Charges exceptionnelles	5 344,59 €	-
TOTAL DEPENSES	40 166,39 €	51 311,84 €



LE BUDGET SERVICE DES EAUX

Recettes d'exploitation	Réalisées en 2022	Budgétisées pour 2023
Excédent antérieur reporté	- €	6 316,84 €
Transferts entre sections	5 233,30 €	5 300,00 €
Ventes, produits des services	22 969,43 €	25 000,00 €
Subventions d'exploitation	17 680,00 €	14 695,00 €
Autres produits de gestion courante	-	- €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	45 882,73 €	51 311,84 €

